

Wieland-Werke AG 89070 Ulm Germany

À qui de droit

Graf-Arco-Straße 36
89079 Ulm
Germany
Phone: +49 (0)731 944-0
Fax: +49 (0)731 944-2772
info@wieland.com
<http://www.wieland.com>
monika.rembold@wieland.com

Your reference

Our reference

Direct phone

EN.PO.UL/Re

24 75

Contact

Direct fax

Date

Monika Rembold

20 83

07.03.2019

REACH : politique européenne en matière de substances chimiques Substances extrêmement préoccupantes (SVHC – Substances of Very High Concern)

Madame, Monsieur,

Nous avons reçu votre courrier nous demandant des informations sur les substances SVHC contenues dans nos articles :

Liste candidate – liste des substances extrêmement préoccupantes

Les substances extrêmement préoccupantes (SVHC – Substances of Very High Concern) sont potentiellement soumises à autorisation selon le règlement REACH.

L'Agence européenne des produits chimiques (ECHA) a publié une liste candidate sur son site internet pour une intégration éventuelle de ces substances dans l'annexe XIV.

La dernière mise à jour de la liste candidate a été effectuée le **15 janvier 2019** et peut être consultée grâce au lien ci-dessous:

<http://echa.europa.eu/web/guest/candidate-list-table>

Parmi les substances de la liste candidate, le plomb peut être contenu dans certains de nos produits en tant que composant d'alliage avec une concentration > 0,1 % en poids.

Dans ce cas, nous répondons à notre devoir d'informer nos clients conformément à l'article 33 du règlement REACH sans avoir été sollicité.

...

Vorstand:
Dr. Erwin Mayr, Vorsitzender
Werner T. Traa
Ulrich Altstetter
Dr. Jörg Nübling

Vorsitzender des Aufsichtsrats:
Fritz-Jürgen Heckmann
Sitz der Gesellschaft: Ulm
Registergericht Ulm, HRB 1256
St.-Nr. 88004/76900
Ust-IdNr.: DE811147730

Vous trouverez des informations sur la composition des produits que nous vous fournissons dans les normes de produits correspondantes ou dans les fiches d'information sur ces produits que nous tenons à votre disposition sous le lien suivant. Vous y trouverez également de plus amples informations sur nos matériaux.

<https://www.wieland.com/en/downloads>

Annexe XIV - Liste des substances soumises à autorisation

Les substances soumises à autorisation figurent à l'annexe XIV!

La dernière mise à jour de l'annexe XIV a été effectuée le **13 juin 2017** par la Commission européenne avec le Règlement (UE) n° 2017/999.

Nos produits ne contiennent pas de substances figurant à l'annexe XIV!

Vous trouverez davantage d'informations sur notre site internet:

<https://www.wieland.com/en/responsibility/copper-materials>

Meilleures salutations

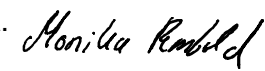
Wieland-Werke AG
Policy Affairs & Standardisation

ppa.



Dr. Stefan Priggemeyer

i. A.



Monika Rembold